

209C0993
FR0000120404-FS0418

15 juillet 2009

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ACCOR
(Euronext Paris)

Par courrier du 15 juillet 2009, la société Southeastern Asset Management, Inc (1) (6410 Poplar Avenue, Suite 900, Memphis, TN 38119, Etats-Unis), a déclaré avoir franchi en hausse, le 8 juillet 2009, par suite d'une acquisition d'actions ACCOR sur le marché, le seuil de 5% des droits de vote de la société ACCOR et détenir 13 550 762 actions ACCOR représentant autant de droits de vote, soit 6,02% du capital et 5,13% des droits de vote de cette société (2).

(1) Agissant en qualité d'« investment adviser », pour le compte de clients.

(2) Sur la base d'un capital composé de 225 252 850 actions représentant 263 960 355 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.